

ICI, JE CHOISIS LE

BOIS

Construire en bois : un choix éclairé

Le saviez-vous? Choisir le bois dans la construction non résidentielle, c'est aussi choisir une multitude d'avantages qu'aucun autre matériau ne peut offrir! En plus d'être naturel, esthétique et chaleureux, le bois est extrêmement performant, résistant et durable.

Le bois, c'est l'assurance d'une grande longévité. Il s'agit d'un matériau très solide, qui offre une excellente résistance au feu. Alors que d'autres matériaux comme l'acier vont plutôt fondre ou s'affaisser sous l'effet de la chaleur, le bois va demeurer solide et fort. Une carbonisation va se former autour des larges éléments du bois, protégeant le matériau central. Il ne perdra que 10 à 15 % de sa résistance!

Le bois est un isolant naturel. Il est 400 fois plus isolant que l'acier et 8,5 fois plus isolant que le béton ! Ainsi, il minimise la consommation énergétique du bâtiment. En prime, sa légèreté en fait le matériau de structure le plus résistant, à poids égal. En matière de rapidité de construction, il bat tous ses adversaires. Léger, il permet une préfabrication en atelier. L'assemblage sur le chantier est ainsi plus rapide et exempt de toute contrainte liée à la météo.

Dans nos régions, utiliser le bois c'est aussi assurer l'avenir de notre population et de notre économie. L'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec constitue une filière de production en soi avec plus de 220 entreprises et quelque 6 600 emplois directs. Les retombées économiques sont majeures pour nos populations. Voilà assurément un avantage non négligeable pour nos régions forestières !



Fiers de promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction non résidentielle